



DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la Formation et des Concours

Bureau des Concours et Examens professionnels
RH4B

ARRÊTÉ
COMPLETANT L'ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY
DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DE
SECRÉTAIRE DE CHANCELLERIE AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-2049 du 30 décembre 2011 portant statut particulier du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 29 février 2012 fixant les règles générales d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de secrétaire de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire de chancellerie,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2018 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire de chancellerie au titre de l'année 2019,

Arrête :

Art. 1^{er} – Le jury des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire de chancellerie au titre de l'année 2019 est complété comme suit :

Mme	Cécile	POZZO DI BORGO	Ministre plénipotentiaire de 2e classe, retraitée	Présidente du jury, entretien avec le jury
M.	Laurent	LEMARCHAND	Secrétaire des Affaires étrangères principal, retraité	Entretien avec le jury

Mme	Valérie	ROUÉ	Cadre contractuelle de catégorie A	Entretien avec le jury
Mme	Cécile	VIGNEAU	Conseillère des Affaires étrangères	Entretien avec le jury interne
M.	Majdi	ABED	Conseiller des Affaires étrangères (cadre d'Orient)	Entretien avec le jury interne
Mme	Eve	LUBIN	Secrétaire des Affaires étrangères principale	Entretien avec le jury externe
M.	Gilles	COTTET DUMOULIN	Secrétaire des Affaires étrangères principal	Entretien avec le jury externe
M.	Eric	HALAMKA	Cadre contractuel de catégorie A - Enseignant	Epreuve d'anglais externe
Mme	Claudine	SERRE	Retraitée de la Fonction publique	Epreuve d'anglais externe
Mme	Jane	ETIENNE	Cadre contractuel de catégorie A - Enseignant	Epreuve d'anglais interne
Mme	Rachel	BELLECY	Inspectrice principale de 2 ^{ème} classe des douanes	Epreuve d'anglais interne
M.	François	STRIBY	Secrétaire des Affaires étrangères à la retraite	Epreuve orale facultative d'allemand
Mme	Catherine	MIEL	Retraitée de la Fonction publique	Epreuve orale facultative d'allemand
Mme	Leila	AMRANI-JOUTEY	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative d'arabe littéral
Mme	Samar	CHENOUDA	Enseignante Université Lille 3 et INALCO	Epreuve orale facultative d'arabe littéral
M.	François	SASTOURNÉ	Conseiller des Affaires étrangères (cadre d'Orient)	Epreuve orale facultative de chinois mandarin
M.	Emmanuel	VÉRON	Professeur à l'INALCO	Epreuve orale facultative de chinois mandarin
Mme	Rosa	SIRVENTE	Cadre contractuelle de catégorie A - Enseignante	Epreuve orale facultative d'espagnol interne
Mme	Myriam	GIL	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative d'espagnol interne
Mme	Rosa Elena	GARCIA	Enseignante d'espagnol du réseau Paris-Tech	Epreuve orale facultative d'espagnol externe
Mme	Charlotte	IVERN	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative d'espagnol externe
Mme	Paola	NIGGI	Cadre contractuelle de catégorie A - Enseignante	Epreuve orale facultative d'italien
Mme	Charlotte	LERAT	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative d'italien
Mme	Misako	AIBA	Cadre contractuelle de catégorie A - Enseignante	Epreuve orale facultative de japonais
M.	Kunio	KUWAE	Chargé de mission au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative de japonais
Mme	Estelle	FERIAUD	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative de portugais
Mme	Lara	NEVES SOARES	Cadre contractuelle de catégorie A - Enseignante	Epreuve orale facultative de portugais
Mme	Ioulia	ZARETSKAIA- BALSENTE	Cadre contractuelle de catégorie A - Enseignante	Epreuve orale facultative de russe
M.	Jean- Christophe	THIABAUD	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative de russe
Mme	Gulenden	CELIK- DESBLANCS	Cadre contractuelle de catégorie A - Enseignante	Epreuve orale facultative de turc

M.	Joseph	RICHARD	Secrétaire des Affaires étrangères	Epreuve orale facultative de turc
----	--------	---------	------------------------------------	-----------------------------------

Art. 2 – En cas d’empêchement de Mme Cécile POZZO DI BORGO, les fonctions de Président du jury seront assurées par M. Laurent LEMARCHAND.

Art. 3 – La directrice générale de l’administration et de la modernisation est chargée de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 février 2019

Pour le ministre de l’Europe et des Affaires étrangères
et par délégation,
pour la directrice générale de l’administration et de la modernisation,
pour le directeur des ressources humaines,
le sous-directeur de la formation et des concours,

Denis FRANÇOIS